

Signature du compte chèque OCCE
Changement de mandataire
2025/2026

Coopérative scolaire N°

❶ Décision du Conseil de Coopérative :

L'ensemble des Tuteurs des coopératives de classes de l'Ecole réuni en Conseil de Coopérative le/...../..... désigne comme **Mandataire local (signataire)** du Compte « OCCE 50 » Banque n° de la coopérative scolaire :

NOM : **née (nom de jeune fille) :**

Prénom :

Date de naissance :/...../..... **Lieu :** **Dépt :**

par voix POUR - voix CONTRE - ABSTENTIONS - REFUS DE VOTE

Important : Nous conseillons fortement au nouveau mandataire de participer au stage intitulé « Aide à la tenue des comptes de la coopérative » (renseignements au 02.33.57.46.61).

Signature de tous les tuteurs des coopératives des classes de l'école pour engagement à respecter les obligations statutaires.
N.B. : l'adhésion à l'OCCE confère à chaque classe les avantages (gestion légale des fonds) mais aussi toutes les obligations statutaires de la loi 1901.
Signaler, par écrit, toute anomalie. Attention les tuteurs des coopératives de classes sont co-responsables de la gestion de la coopérative scolaire.

NOM DES ENSEIGNANTS	EMARGEMENT	NOM DES ENSEIGNANTS	EMARGEMENT

*Le mandataire (signataire du compte) est l'un des responsables adultes des coopératives de classes.
Ce n'est pas obligatoirement la directrice ou le directeur de l'Ecole.*

Attention ...

Suite au verso

Qui possède actuellement la délégation de signature ? (mandataire partant, ancien signataire du compte)

NOM : née (nom de jeune fille) :

Prénom :

Pour un éventuel contact à la rentrée 2025/2026 avec l'ancien mandataire :

Adresse ou école :

fusion d'écoles changement au sein de l'école départ dans une autre école

départ à la retraite départ dans un autre département

② Signatures du mandataire précédent et du nouveau mandataire :

Le mandataire « partant » déclare :

• N'avoir contracté aucun crédit - leasing - aucune location de longue durée ni aucun engagement pluriannuel, n'avoir procédé à aucune embauche de quelque sorte que ce soit, ni donné aucune caution.

• Avoir laissé les documents afférents à la coopérative dont il avait la responsabilité de gestion :

le ou les carnets de chèques,

1er chéquier : du n°..... au n°.....
2ème chéquier : du n°..... au n°.....

le cahier de comptabilité de la coopérative générale et/ou le fichier informatisé (ex : tableur),

les archives comptables (à conserver 10 ans),

le double du compte rendu financier 2024/2025,

le registre d'inventaire des biens acquis par la coopérative scolaire,

le registre des délibérations du Conseil de Coopérative (différent du cahier de conseil des maîtres),

Date et signature :

Mandataire partant ayant laissé les documents énumérés ci-dessus :
le/...../.....,

Le mandataire « arrivant » déclare :

• Avoir pris connaissance des droits et devoirs du mandataire.

• Avoir reçu les documents afférents à la coopérative scolaire dont il aura responsabilité de gestion :

le ou les carnets de chèques,

1er chéquier : du n°..... au n°.....

2ème chéquier : du n°..... au n°.....

le cahier de comptabilité de la coopérative générale et/ou le fichier informatisé (ex : tableur),

les archives comptables (à conserver 10 ans),

le double du compte rendu financier 2024/2025,

le registre d'inventaire des biens acquis par la coopérative scolaire,

le registre des délibérations du Conseil de Coopérative (différent du cahier de conseil des maîtres),

Date et signature :

(annexer et signaler par écrit toute anomalie)

Mandataire arrivant ayant pris possession des documents énumérés ci-dessus :
le/...../.....,

Attention !

Une fois complété et signé, ce document doit être renvoyé dès que possible à l'OCCE 50 qui se chargera lui-même de transmettre tous les éléments à la banque.

Le nouveau mandataire doit nous fournir, un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois) et une copie recto verso de sa pièce d'identité (**passeport ou carte d'identité datant de moins de 10 ans**)

Pour un changement plus rapide il est conseillé de passer à notre siège en prenant soin d'appeler le secrétariat avant pour prendre rendez-vous au 02 33 57 46 61.

Toutefois, la procédure de changement de signature ne sera entamée qu'après avoir reçu le Compte Rendu Financier et d'activités 2024/2025 dûment rempli.

Si vous désirez obtenir des précisions ou d'autres renseignements, n'hésitez pas à appeler le 02.33.57.46.61